

**Comté de Lotbinière
Municipalité Saint-Sylvestre**

Assemblée régulière du conseil de Saint-Sylvestre tenue le **3 juillet 2012**, à 20 heures, à la Salle Bonne Entente, sous la présidence de monsieur le maire Mario Grenier et à laquelle sont présents les conseillers suivants: Jonathan Lavallée, Madeleine Breton, Roland Gagné et Étienne Parent. Maryse Lapointe est présente à partir de 21 heures 15 minutes. Raynald Champagne est absent.

Résolution numéro 75 -2012
Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Roland Gagné et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté avec l'ajout de la firme comptable à varia.

Résolution numéro 76 -2012
Adoption du procès-verbal du 4 juin 2012

Il est proposé par Madeleine Breton, appuyé par Jonathan Lavallée et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 4 juin 2012 soit adopté tel que préparé par la secrétaire.

Résolution numéro 77-2012
Paiement no 8 et définitif pour Excavation Marcel Fréchette Inc

Attendu que des travaux de réfection de la rue Principale et de la rue du Moulin ont été effectués à l'automne 2010 ; que les travaux et les déficiences observées ont été complétés ; que l'acceptation des travaux est maintenant définitive ; que nous devons libérer la retenue contractuelle de 2.5 % à l'entreprise Marcel Fréchette Inc. pour un montant de \$ 9 612.73 taxes incluses, il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Madeleine Breton et résolu à l'unanimité d'accepter le versement final et de clore le processus d'acceptation de l'ensemble des travaux réalisés dans le cadre de ce projet.

Résolution numéro 78-201
Don au Club des Pompiers de Saint-Sylvestre

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Madeleine Breton et résolu à l'unanimité de verser un don au montant de \$ 125 au Club des Pompiers de Saint-Sylvestre pour la location de la salle Desjardins à l'occasion de leur souper spaghetti tenu le 21 janvier 2012.

Résolution numéro 79 -2012

Indicateurs de Gestions

Il est proposé par Roland Gagné appuyé par Jonathan Lavallée et résolu à l'unanimité que les indicateurs de gestions pour l'année 2011 soient acceptés tel que préparés selon le rapport présenté.

Résolution numéro 80-2012

Entente en matière d'entraide lors d'un incendie

Attendu qu'une entente en matière d'entraide lors d'incendie avec les municipalités voisines doit être mise à jour, qu'une rencontre avec les six municipalités concernées (St-Patrice, St-Narcisse, Ste-Agathe, St-Gilles, St-Elzéar et St-Jacques de Leeds) ainsi que le préventionniste de la MRC de Lotbinière a eu lieu en mars 2012, pour l'étude de cette entente, qu'une validation a été faite par la suite par les chefs pompiers ; il est proposé par Madeleine Breton, appuyé par Jonathan Lavallée et résolu en partie, Étienne Parent s'abstient car il est pompier, de signer cette entente avec les municipalités concernées ; que monsieur Mario Grenier maire et madame Ginette Roger, directrice générale, soient les personnes autorisées à signer cette entente pour la municipalité St-Sylvestre.

Résolution numéro 81-2012

Bonification pour la formation des pompiers

Attendu que des formations sont obligatoires pour les pompiers, que ce soit de base ou pour graduer; que ces formations sont essentielles au bon fonctionnement du service incendie de la municipalité; que nous voulons assurer un bon maintien de notre équipe incendie; que nous voulons conserver un bon recrutement; que nous sommes conscients du temps et des efforts que cela impliquent; il est proposé par Madeleine Breton, appuyé par Roland Gagné et résolu en partie, Étienne Parent s'abstient car il est pompier, de remettre une bonification de \$ 4/heure par heure de formation complétée et réussie; que les frais de déplacements et les repas soient payés par la municipalité lorsque nécessaire; que cette bonification s'applique à partir du 1^{er} janvier 2012

Résolution numéro 82-2012

Cimetière Anglican St-Georges (King's cemetery)

Attendu qu'en juin 2011, une rencontre avec le diocèse Anglican de Québec avait lieu afin de prendre une décision au sujet du cimetière St-Georges (King's cemetery) situé sur le chemin Craig à St-Sylvestre; que celui-ci est orphelin; que le diocèse Anglican de Québec est prêt à le céder à la municipalité pour \$ 1, ou à céder la gestion de l'entretien ou tout projet de restauration; que la municipalité doit donner suite au Diocèse Anglican de Québec sur sa position envers le cimetière Anglican St-Georges (King's cemetery); que la municipalité se dit prête à faire un entretien minimum pour l'année 2012 afin de conserver cet endroit présentable

vu le grand intérêt pour ce secteur; En conséquence, il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Roland Gagné et résolu à l'unanimité que la municipalité Saint-Sylvestre ne désire pas acquérir le cimetière St-Georges (King's cemetery); que la municipalité s'occupera de faire l'entretien minimum pour l'année 2012.

Résolution numéro 83-2012

Programme d'aide financière pour le réseau d'égouts

Attendu que nous avons été informé qu'un programme d'infrastructure Québec Municipalité volet 1.5 est disponible pour le remplacement de conduites d'égouts existantes; qu'une rencontre avec messieurs Gaétan Labbé et Olivier Bourque, de la Firme Genivar, a eu lieu le 19 juin, nous expliquant les grandes lignes et les possibilités pour la municipalité St-Sylvestre; que nous devons statuer si nous enclenchons des études et des démarches pour soumettre un projet afin d'être accepté au programme d'infrastructure Québec; que les honoraires proposés par la Firme Génivar pour la réalisation du mandat sont de \$ 9 500 plus taxes; que ce mandat consiste à faire des relevés sommaires sur le terrain, établir l'estimé des coûts faisant l'objet de la demande financière, de l'aide financière anticipée et la part de la municipalité; en conséquence, il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Jonathan Lavallée et résolu à l'unanimité que la municipalité confie le mandat à la Firme Génivar pour préparer une étude sur le projet; que par la suite nous pourrions prendre une décision afin de soumettre une demande d'aide pour la réalisation de ces travaux futurs; que le montant de \$ 9 500 plus taxes payable à la Firme Génivar soit payable en 2013 puisqu'il ne fait pas parti du budget de l'année 2012.

Résolution numéro 84-2012

Lotbinière à Vélo

ATTENDU QUE l'édition 2011 de la Randonnée Lotbinière à vélo fut un succès rassemblant plus de 400 cyclistes et 70 bénévoles ;

ATTENDU QU'une quinzaine d'organismes et commanditaires de la région ont participé à l'organisation et la réalisation de la Randonnée Lotbinière à vélo 2011

ATTENDU QUE la MRC de Lotbinière a réitéré sa participation à l'organisation de la Randonnée Lotbinière à vélo 2012 ;

ATTENDU QUE plusieurs organismes et entreprises de la région ont signifié leur intention de participer à la réalisation de la Randonnée Lotbinière à vélo 2012;

ATTENDU QUE la Randonnée Lotbinière à vélo traversera le territoire de la municipalité de Saint-Sylvestre;

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec exige une résolution des municipalités traversées par la Randonnée Lotbinière à vélo autorisant l'activité sur leur territoire ;

Il est proposé par Madeleine Breton, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité d'autoriser la Randonnée Lotbinière à vélo à circuler sur le territoire de la municipalité de Saint-Sylvestre.

Rencontre des personnes et période de questions des citoyens

Monsieur Gaétan Gagnon est venu discuter d'une pétition qui circule sur le territoire de la municipalité au sujet de son entreprise.

Rapport des comités

Bibliothèque : Les travaux d'agrandissement avancent bien. Étagères à voir à St-Flavien.

Loisirs : Tournoi de balle organisé par Corporation DÉFI les 6-7-8 juillet. Nous avons 21 jeunes d'inscrits au terrain de jeux, possibilité de 3 de plus à partir de cette semaine.

Matières résiduelles : La fabrication du camion avance bien. Le surplus accumulé de St-Gilles, la régie a reçu le paiement.

Centre Multifonctionnel : Rien de mentionné

Inspecteur municipal : Le calcium a été épandu le 19 juin. Un pont refait dans le rang St-Jean. L'asphaltage est prévu la semaine du 9 juillet. Réparation des portions d'asphalte prévue dans la semaine du 20 juillet. Ponceaux dans le rang St-André à changer sous peu.

M.R.C. : Il nous reste encore de l'argent au pacte rural.

Salle municipale : Poêle commercial à sortir.

Pompiers : Prise d'eau dans le rang St-Jean, nous avons fait les travaux pour l'augmentation du tuyau pour pomper l'eau. Prévoir faire celle située au début du rang Ste-Marie Ouest.

Salon des jeunes : 11.3 jeunes/soir en juin. Le salon sera fermé durant les vacances de la construction. Croisière sur le Louis Jolliet le 9 juillet.

Développement local : Rien de spécial pour l'instant.

Comité famille : Rien pour le moment

Résolution numéro 85 -2012

Adoption des comptes à payer

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Jonathan Lavallée et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient acceptés à partir du numéro 2971 à 3055 inclusivement.

Varia : Firme comptable, on conserve la firme Raymond Chabot Grant Thorthon pour le moment, car on doit monter un cahier de charge pour demander des soumissions.

Levée de l'assemblée est faite à 22 heures 15 minutes, l'ordre du jour étant épuisé.
Adopté à la séance du 13 août 2012.

Maire

Secrétaire

Je, Mario Grenier, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Maire